SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE
*
Ancienne Gare - Place Faure-Marchand
17390 LA TREMBLADE
*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 MARS 2020

AFFICHÉ LE 12 MARS 2020

CS-200310-01

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
017-200077089-20200310-CS-200310-01-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/03/2020
Affichage : 12/03/2020

Nombre de membres :
- En exercice : 14
- Présents : 12
- Absents : 02
- Pouvoirs : 00

CS-200310-01 **MARCHE DE TRAVAUX 2020-01 POUR LE REMPLACEMENT DES VANTAUX DE LA PORTE DE L'ECLUSE DU PORT DE MARENNES – ANALYSE DES OFFRES ET CHOIX DE L'ENTREPRISE A RETENIR**

L'an deux mil vingt, le dix mars à quatorze heures trente, le Comité syndical dûment convoqué le deux mars deux mille vingt s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TALLIEU, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

LES PRÉSENTS :

- M. Jean-Pierre TALLIEU *(T)* ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. François PATSOURIS *(T)* ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Noël Vincent GRIOLET *(T)* ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Roger GUILLAUD *(T)* ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Gilles SALLAFRANQUE *(T)* ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Mickaël VALLET *(T)* ..... Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- M. Dominique TONNAY *(T)* ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Daniel TROTIN *(S)*.....
  Suppléant de M. Michel PRIOUZEAU *(T)* ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Martial DE VILLELUME *(S)* .....
  Suppléant de M. Vincent BARRAUD *(T)*..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. Pascal FERCHAUD *(T)* ..... Conseil départemental
- Mme Marie-Pierre QUENTIN *(T)* ..... Conseil départemental
- Mme Fabienne LABARRIERE *(T)* ..... Conseil départemental

<u>En présence de</u> :

- M. CHEVALIER Pierre-Yves ..... Directeur du Syndicat Mixte des Ports de l'Estuaire de la Seudre

<u>LES ABSENTS EXCUSES</u> :

- M. Jacques LYS *(T)* ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

- M. Maurice Claude DESHAYES *(T)*…….. Communauté de Communes du Bassin de Marennes

° ° ° °

Secrétaire de séance *: GUILLAUD Roger*

° ° ° °

SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE COMITE SYNDICAL DU 10 MARS 2020

CS-200310-01 MARCHE DE TRAVAUX 2020-01 POUR LE REMPLACEMENT DES VANTAUX DE LA PORTE DE L'ECLUSE DU PORT DE MARENNES – ANALYSE DES OFFRES ET CHOIX DE L'ENTREPRISE A RETENIR

Vu les procédures de commande publique soumises aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique,

Vu le marché n°2019-MN-04A01 passé avec la SARL BIEF pour la mission de maitrise d'œuvre pour le remplacement des vantaux de l'écluse portuaire et travaux associé,

Considérant qu'une publicité a été lancée suivant la procédure d'appel d'offres ouvert n°19-159762 le 18 novembre 2019 au bulletin officiel des annonces de marchés publics, puis en version dématérialisation sur la plateforme achat.public.fr. La date de remise des plis était fixée au 19 décembre 2019.

Considérant que la consultation comptait une tranche ferme et trois tranches optionnelles pour les montants suivants:

- Tranche ferme : remplacement des vantaux de l'écluse portuaire de Marennes et réhabilitation du génie civile associé : 598 780.00 € HT
- Tranche optionnelle 1 : automatisation de la gestion du niveau d'eau : 5 500.00 € HT
- Tranche optionnelle 2 : motorisation de la manœuvre du chevalet : 15 500.00 € HT
- Tranche optionnelle 3 : métallisation des vantaux : 8 000.00 € HT

  Soit un total de 627 780.00 € HT

Considérant que le règlement de la consultation spécifiait que les offres seraient analysées selon les critères suivants pondérés :

- Valeur Technique analysée sur la base du mémoire technique : 60 %
- Prix des prestations : 40%

Considérant que le calendrier prévisionnel indiqué au § 5.3 du CCTP a été modifié comme suit : « Les travaux pourront être répartis en deux postes de travaux indépendants afin de tenir les délais :

- Rejointoiement des maçonneries de l'écluse,
- Remplacement des portes et des équipements. Le démarrage des travaux in situ est prévu pour le lundi 5 octobre 2020. L'installation de chantier sera effectuée un peu avant le début des travaux. Les études d'exécution seront lancées au préalable, suffisamment tôt pour prendre en compte l'ensemble des contraintes. »

-

Considérant les trois offres et candidatures reçues avant la date limite de réception par les entreprises ou groupements d'entreprises suivants :

- BTPS / SMB
- Rouby / Etchart GCM
- Verchéenne

Considérant l'ouverture des plis le 02 janvier 2020 et l'analyse des offres réalisée par le maitre d'œuvre et proposée le 31 janvier 2020,

Considérant le tableau de synthèse de l'analyse des offres suivant :

Classement	Candidats	Montant total	Note financières (/40)	Note technique (/60)	Note totale (/100)
1	Rouby / Etchart GCM	615 239.96 €	40	51	91
2	BTPS / SMB	634 991.60 €	38.76	49	87.76
3	Verchéenne	1 005 145.00 €	24.48	40	65.48

LE COMITE SYNDICAL

- après en avoir délibéré,

DÉCIDE

1°) D'attribuer le marché de travaux de remplacement des vantaux de l'écluse portuaire de Marennes et travaux associé à la société Rouby / Etchart GCM

2°) d'autoriser le Président à signer le marché de « remplacement des vantaux de l'écluse portuaire et travaux associé » ainsi que tous documents nécessaires à l'application de la présente décision,

Les montants sont les suivants :
- Tranche ferme : remplacement des vantaux de l'écluse portuaire de Marennes et réhabilitation du génie civile associé : 590 739.96 € HT

3 tranches optionnelles :
- Tranche optionnelle 1 : automatisation de la gestion du niveau d'eau : 5 000 € HT
- Tranche optionnelle 2 : motorisation de la manœuvre du chevalet : 13 500 € HT
- Tranche optionnelle 3 : métallisation des vantaux : 6 000 € HT

Soit un total de 615 239.96 € HT

- ADOPTÉ À L'UNANIMITE -

Le Président du Syndicat Mixte
des ports de l'Estuaire de la Seudre,

SYNDICAT MIXTE DES PORTS
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE
PLACE FAURE-MARCHAND
17390 LA TREMBLADE

Jean-Pierre TALLIEU